



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Chainaz-les-Frasses
Chainaz

Eglise Notre-Dame de la Visitation

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002619

Date de l'enquête initiale : 2016

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale

Vocable : Notre-Dame de la Visitation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1732 ; 1891, B1, 131 ; 2016, B1, 109

Historique

Les murs du chœur peuvent dater du 14^e ou du 15^e siècle. Le clocher porte la date de 1722. L'église est agrandie et restaurée entre 1865 et 1870 par l'entrepreneur piémontais Laurent Michel Allara, sur les plans et devis de l'architecte départemental Camille Ruphy : la nef est remaniée (réfection des ouvertures, remplacement du plafond par des voûtes d'arêtes), deux chapelles formant transept sont ajoutées, ainsi qu'un niveau supplémentaire au clocher ; les couvertures sont refaites avec exhaussement du comble et mise à niveau de la toiture du chœur, le tout en ardoise. Les dates 1842 et 1861 (ou 1867 ?) sont gravées respectivement sur les linteaux de la porte extérieure de la sacristie et de la chapelle sud.

Période(s) principale(s) : 15^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3^e quart 19^e siècle

Dates : 1722 (porte la date), 1842 (porte la date), 1861 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Camille, dit Camille Ruphy (architecte départemental, attribution par source), Laurent Michel Allara (entrepreneur, attribution par source), Alphonse Cuissin (géomètre, attribution par source), Claude Conversy (entrepreneur, attribution par source), Louis Gaime (géomètre, attribution par source), Marcellin Viviand (entrepreneur, attribution par source)

Description

Eglise à plan en croix latine, chevet plat, clocher porche de plan carré. La sacristie est adossée au nord du chœur. Murs en maçonnerie de pierre calcaire enduite, angles et soubassement, bandeaux (boudin entre les deux premiers niveaux, plat entre les niveaux 2 et 3) sous les deux derniers niveaux du clocher en pierre de taille. Encadrements de baies en calcaire, sauf les fenêtres de la nef, en molasse ; fenêtre en arc brisé à tore dans le mur sud du chœur, porte chanfreinée dans le transept sud, fenêtres à linteaux segmentaires sur le clocher (sauf dernier niveau : fenêtres géminées en arc brisé), portail en arc en anse de panier ; contreforts entre les deux travées de la nef, contreforts angulaires aux chapelles. Toit en ardoise, à longs pans sur la nef et le chœur, flèche carrée puis polygonale sur le clocher. Croix sommitale et coq en métal. Auvents en charpente sur consoles en fer forgé, bordure à lambrequin en bois, couverture en ardoise, au-dessus du portail ouest et de la porte du transept sud.

L'intérieur est voûté d'ogives retombant sur des culots moulurés à tore, avec une tribune en charpente dans la travée de clocher. Deux niches en cul-de-four sont aménagées dans le mur oriental des chapelles ; un autre est placée au-dessus de la porte de la sacristie, au-dessus d'un culot de pierre.

Inscription gravée sur une pierre insérée dans le clocher : 1722 / INTRAVIT / MA [tilde, pour : MARIA] IN DOMU [tilde : DOMUM] / ZACHARIA ET SA / LUTAVIT ELISABETH / LUC . I . Citation du texte de la Vulgate, Luc, I, 40, qui relate l'épisode de la Visitation.

Inscription gravée sur le linteau de la porte de la sacristie (côté extérieur) : 1842

Inscription gravée sur le linteau de la porte de la chapelle nord : 1861.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit (?)

Matériau(x) de couverture : ardoise

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; flèche polygonale

Autres organes de circulations : carto PLUI

Décor

Techniques : ferronnerie, sculpture

Représentations : coq, croix latine, sainte Thérèse

Précision sur les représentations :

Niche en cul de four avec statuette de sainte Thérèse au-dessus du portail.

Croix sommitale du clocher : en fer forgé, ajourée, extrémités trilobées, rayon entre les bras ; coq en tôle fiché sur le bras supérieur.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

L'église avant les travaux d'agrandissement (15e siècle - milieu 19e siècle)

L'église est visitée par Jean de Bertrands, évêque de Genève, le 4 juillet 1411 : il constate que « le mur de devant et le mur nord s'effondrent » et que la couverture de la nef défectueuse, puis, lors de sa seconde visite, le 26 juin 1414, qu'il manque des vitres et des portes et que l'église est en mauvais état. Lors de sa visite pastorale en 1606, François de Sales note qu'il faut "couvrir l'inférieure partie du chœur et de la nef, l'avant-toit de la nef et le couvert des cloches" (AVRA, n°5, p. 24). On ne peut pas déduire grand-chose de ces minces renseignements, l'église et son couvert ayant été très modifiée par la suite ; on peut cependant relier à ce premier état de l'édifice (14e ou 15e siècles) l'élévation du chœur, avec son chevet plat, sa fenêtre en arc brisé du côté sud et son voûtement.

Ce chœur était précédé de trois travées de nef au moment de l'édification du clocher, en 1722 (date portée). La pierre sur laquelle est inscrite cette date porte également une inscription reprenant le verset de l'Évangile de saint Luc qui raconte l'épisode de la Visitation (Luc, I, 40 : *et intravit in domum Zachariae, et salutavit Elisabeth* : peu après l'Annonciation, Marie visite sa cousine Elisabeth, femme de Zacharie, qui est enceinte ; lorsque Marie la salue, l'enfant que porte Elisabeth, le futur Jean Baptiste, tressaille ; Elisabeth s'écrie alors : "Tu es bénie entre les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni"), ce qui permet d'attester le vocable actuel de l'église au moins à cette date. La nef était sans doute dès cette époque couverte d'un plafond en lambris de forme cintrée (cité par l'enquête de 1864, qui mentionne également le coq au sommet du clocher, déjà couvert en ardoise ; on apprend par ailleurs, dans des documents concernant les travaux au presbytère (voir dossier) que les vieilles tuiles de l'église ont été conservées après les travaux d'agrandissement pour servir au presbytère, indiquant qu'une autre partie de la toiture de l'église était en tuile ; AD Haute-Savoie, 2O : 2166, lettre de l'archevêque Alexis au préfet, 1er mars 1869).

Lorsque reprennent les visites pastorales, au début du 19e siècle, l'église est considérée comme "propre et assez grande" (visite de l'archevêque François-Marie Bigex, 22 juin 1826), sentiment que ne partage pas le recteur dans un inventaire rédigé en 1839, qui donne l'église et sa sacristie pour "mauvaises" (AVRA, n°5, p. 24). Des travaux sont exécutés en 1842, sur devis du géomètre mesureur estimateur Pavie, comprenant la réfection de la porte principale ("grande porte de l'église en bois noyer à panneaux avec encadrement, l'espace cintré vitré fermant à deux volets, le tout solidement ferré"), des planchers du chœur et de l'entrée de la nef, en châtaignier, l'élargissement de la porte de la sacristie (remplacement du linteau, du seuil et du vantail, en noyer) et une journée de couverture en chaume (pour le toit de la sacristie ? total : 300 L ; AD 74, 6FS : 1151, 1er août 1842, délibération du conseil double). La date 1842 est gravée sur le linteau de la porte extérieure de la sacristie.

A partir du milieu du 19e siècle, l'église est mentionnée comme trop petite par les visites pastorales et le projet de l'agrandir par l'ajout de chapelles pour former une croix latine prend forme (visites de 1848 et 1854 ; AVRA, n°5, p. 24). Une lettre de l'archevêque Alexis Billiet au préfet de Savoie reprend cet argument en août 1863 (le projet d'agrandissement est alors

déjà engagé) : l'église est trop petite pour les 505 habitants, elle n'a que 14 pieds d'élévation ce qui la rend malsaine, le clocher menace ruine (lettre de l'archevêque Alexis Billiet au préfet, 1er août 1863, AD Haute-Savoie, 2O : 2166).

L'agrandissement de l'église (1865-1870)

Le projet d'agrandissement de l'église s'organise à partir de 1863, avec la mise en place du financement, grâce à un subside accordé par l'Etat (800 F) ; la commune vote une somme supplémentaire de 700 F et demande sa participation (le tiers des dépenses) à la commune des Frasses (délibération du 1er mars 1863, AD Haute-Savoie, 2O : 2166) ; en outre un habitant de Chainaz a donné 1000 F pour ces travaux avec stipulation d'un délai pour la date d'engagement. La rédaction des plans et devis est confiée dès le 3 avril 1863 à **Camille Ruphy**, architecte du département (lettre au maire de Chainaz, 30 avril 1863, *ibid.*) ; ils sont acceptés par le conseil municipal en session extraordinaire le 18 décembre 1864.

Le rapport dressé par l'architecte diocésain du département de Savoie, Joseph Samuel Revel, le 4 janvier 1865 (voir annexe), donne une description détaillée du projet, d'un montant total de 8546,08 F. Pour l'agrandissement et la restauration de l'église, Ruphy prévoit d'édifier deux chapelles latérales reliées à la nef par des arcs doubleaux percés dans ses murs, établir "en brèche quatre baies" dans les murs de la nef, construire deux contreforts latéraux au droit des fenêtres actuelles, exhausser les murs de la nef et le mur portant sur l'arc doubleau agrandi à l'entrée du chœur, construire des voûtes pour remplacer le plafond de la nef, refaire l'enduit intérieur, le crépi extérieur, le plafond sous la tribune, exhausser le comble, réparer la tribune et réparer les planchers ; les réparations à faire au clocher consistent à construire un étage supplémentaire, refaire le beffroi et le comble ainsi que les crépis, enduits et badigeons. Le projet a pour avantage de mettre "en accord les styles de la nef et des chapelles avec celui du chœur", mais Revel préconise quelques modifications : remplacer le couverture en dalle des contreforts par de la maçonnerie de pierre de taille, préciser les dimensions des encadrements des baies en molasse, surélever la couverture du chœur.

L'étape suivante du projet, l'adjudication des travaux, prend du retard du fait de l'absence de soumission, le devis étant jugé insuffisant par les entreprises, et de la dissolution des conseils municipaux de Chainaz et des Frasses préalable à la fusion des deux communes, qui empêche de voter le devis augmenté nécessaire avant de proposer un marché de gré à gré pour le chantier (lettre du maire au préfet, 12 mars 1866, *ibid.*). Celui-ci est passé le 19 juin 1866 (délibération du conseil municipal, *ibid.*) avec l'entrepreneur piémontais **Laurent Michel Allara** qui propose de réaliser les travaux pour 9600 F et s'engage à exhausser les murs du chœur à hauteur de ceux de la nef (lors d'un premier examen des soumissions, le 13 mai 1866, c'est celle de Joseph Brunier, de Héry-sur-Alby, qui avait été acceptée, avec 2000 F en sus du devis, rabais de 150 F et travaux en 7 mois ; les autres soumissionnaires étaient Policarpe Anselmino : 2200 F en sus, et Deplace, 2500 F en sus). Il est prévu que le surplus de 1054 F soit couvert par des promesses de dons. En effet, on trouve au dos d'une lettre conjointe des deux maires de Chainaz et des Frasses au préfet (23 novembre 1865, *ibid.*) un état du financement du projet avant augmentation (voir annexe) qui montre l'importance des dons et souscriptions dans le budget, dont ils représentent près de 40 %.

Le choix de l'entrepreneur va également occasionner du retard sur le chantier : en effet, une lettre de Ruphy au préfet du 26 avril 1867 (*ibid.*) indique que l'entrepreneur est originaire du Piémont, où il passe ordinairement l'hiver ; il est parti en novembre, est revenu en avril et a repris les travaux, mais vu les modifications faites et les difficultés d'exécution, les délais prévus ne seront pas tenus. En effet un devis de travaux supplémentaires est nécessaire, d'un montant de 1901,01 F qu'Allara s'engage à exécuter pour 1600 F, la commune se chargeant du transport des ardoises et des briques pour l'arc du clocher depuis la gare d'Albens (délibération du conseil du 15 mai 1867, *ibid.*). La réception définitive est prononcée le 7 avril 1870 (pour un total de 11 300 F ; *ibid.*). La date de 1861 inscrite sur le linteau de la porte de la chapelle sud pose question (erreur ou emploi ?).

Les travaux ultérieurs (1870-1925)

En mai 1870, Camille Ruphy donne un devis pour l'agrandissement du chœur, prévoyant la démolition du mur du fond du chœur actuel, avec ouvertures de fenêtres en pierre de taille, voûtement à nervures en pierre et voûtains en tuf ou en brique creuse, vitraux verres de couleur (AVRA, n°5, p. 26). Ce projet n'a pas été réalisé.

En 1883, des travaux de moindre importance sont réalisés par **Claude Conversy**, entrepreneur à Héry-sur-Alby, selon le devis du géomètre **Cuissin** du 7 novembre 1884, les travaux étant suivis par l'architecte diocésain Eugène Dénarié, avec réception définitive le 2 avril 1884. Ils consistent en la reconstruction totale de la tribune (escalier en chêne avec "balustre" (garde-corps) à barreaux ronds en fonte avec astragale en zinc, main-courante, le pilastre (départ du garde-corps) en fonte, plancher en sapin et galerie peinte), la réfection des planchers de l'église en châtaignier, soubassement en ciment autour des murs de l'église, avant-toit sur la porte latérale, remplacement d'un claveau en pierre de taille à la porte de l'église et de trois angles du clocher, consolidation du clocher par des clefs en fer, réparation du sommet de la flèche et de la croix qui était cassée (Rapport de l'architecte diocésain Eugène Dénarié, 3 août 1882, adjudication du 20 mars 1883, procès-verbal de réception définitive le 2 avril 1884 ; AD Haute-Savoie, 2O : 2166. Le devis comprend également des travaux au presbytère, voir dossier).

Le 30 août 1891, la foudre tombe sur la flèche et endommage l'église : la croix est "entièrement courbée", la façade est fissurée. L'église est restaurée dans les années suivantes : le géomètre Louis Gaime donne un devis de travaux le 6 octobre 1897 (crépis extérieurs et intérieurs, badigeons, ardoises, chéneaux, passer la boiserie en noyer de la chaire à l'huile

bouillante... plus des interventions au presbytère), exécuté par Joseph Ramaz maître plâtrier à Albens adjudicataire du marché de gré à gré le 21 novembre 1897, avec réception provisoire le 6 décembre 1897 et définitive le 31 janvier 1899 (ibid.). Le 12 juin 1900, la visite pastorale de Monseigneur Hautin constate que l'église a été "complètement restaurée au-dedans et au dehors en 1897" (AVRA, n°5, p. 26).

La toiture de l'église est réparée en 1922-1923 (devis le 12 juin 1921 par **Gaime**, à Héry-sur-Alby, 15 167,61 F : ardoise d'Angers, plus-value pour la dentelure des voliges au porche de l'entrée principale, plus-value pour le redressement de la croix du clocher, avec fixation solide à la pièce maîtresse de la charpente ; AD Haute-Savoie, 2O : 2166). Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur **Marcellin Viviand** (adjudicataire le 12 février 1922). Le décompte des travaux est réalisé le 18 novembre 1923, puis la réception définitive le 6 décembre 1923, par Montillet, géomètre à Albens, architecte des travaux après la mort de Gaime ; des travaux en régie sont réalisés à l'occasion de ce chantier : scellement et pose de consoles au porche d'entrée ; garnitures en ciment : toiture autour du clocher, corniches et croisées.

Le sol a été refait en carreau de grès émaillé dans le 4e quart du 20e siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie. Série 6FS : 1151. Fonds sarde, affaires communales : Chainaz.**
AD Haute-Savoie. Série 6FS : 1151. **Fonds sarde, affaires communales : Chainaz.**
AD Haute-Savoie : 6FS : 1151
- **AD Savoie. Série 2O : 2166. Chainaz-les-Frasses. Travaux aux édifices religieux. 1861-1937.**
AD Haute-Savoie. Série 2O : 2166. **Chainaz-les-Frasses. Travaux aux édifices religieux. 1861-1937.**
AD Haute-Savoie : 2O : 2166

Documents figurés

- **AP Payet-David 1 Chainaz.-L'Eté / Editions Union des Œuvres. 1 impr. photoméc. (carte postale), noir et blanc. Datée 1919**
1 Chainaz.-L'Eté / Editions Union des Œuvres. 1 impr. photoméc. (carte postale), noir et blanc. Datée 1919 au verso (AP Payet-David).
Collection particulière

Bibliographie

- **MARECHAL, Yves. PERSOUD, Pierre. SALOMON, Marie-José Chainaz-les-Frasses (Patrimoine du Canton d'Alby-sur-Chéran ; 5e cahier). Rumilly : Les Amis du Vieux Rumilly et de l'Albanais / Imprimerie Ducret, 2013**
MARECHAL, Yves. PERSOUD, Pierre. SALOMON, Marie-José. **Chainaz-les-Frasses (Patrimoine du Canton d'Alby-sur-Chéran ; 5e cahier). Rumilly : Les Amis du Vieux Rumilly et de l'Albanais (AVRA) / Imprimerie Ducret, 2013. Ill. en coul., 48 p.**
p. 23-26

Annexe 1

Documents concernant le chantier d'agrandissement de l'église de Chainaz-les-Frasses (AD Haute-Savoie. Série 2O : 2166)

Rapport de l'architecte diocésain sur le projet dressé par M. Ruphy, architecte départemental de la Haute-Savoie, pour la restauration de l'église de Chainaz. J.- S. Revel, architecte départementale du département de Savoie, le 4 janvier 1865.

Projet : 8546,08 F. Comprend devis estimatif de dépense (deux articles : église, 5936,38, et clocher, 2609,70, total : 8536,08) et deux feuilles de dessin (état des lieux et projet, avec pour chacun le plan, deux élévations principales, une élévation latérale, deux coupes transversales et une coupe longitudinale) ; pas de rapport explicatif, devis descriptif, analyse de prix ou cahier des charges.

Le dossier comprend une délibération de la commune : vote de 750 F pour concourir à la dépense.

Le projet consiste à :

- édifier deux chapelles latérales reliées à la nef par des arcs doubleaux ;

- établir « en brèche quatre baies » dans les murs de la nef ;
- construire deux contreforts latéraux au droit des fenêtres actuelles
- exhausser les murs de la nef et le mur portant sur l'arc doubleau agrandi à l'entrée du chœur
- construire des voûtes pour remplacer le plafond de la nef
- refaire l'enduit intérieur, le crépi extérieur, le plafond sous la tribune
- exhausser le comble
- réparer la tribune
- réparer les planchers

les réparations à faire au clocher consistent à :

- construire un étage supérieur
- refaire le beffroi et le comble
- crépi, enduit, badigeon

Avantages du projet : conforme à la population de 310 hts environ ; met en accord les styles de la nef et des chapelles avec celui du chœur.

Observations :

- construction : remplacer le couverture en dalle des contreforts par de la maçonnerie de pierre de taille
- devis estimatif : manque de précision sur les encadrements des baies, en molasse
- forme extérieure : exhaussement du mur portant sur le doubleau à l'entrée du chœur : prévu pour rester en dessous du niveau de la couverture de la nef (le chœur est plus bas que la nef), Revel préconise de l'élever au-dessus, « l'arc doubleau et le mur du dessus... eussent ainsi été accusés de manière plus caractérisée à l'extérieur de l'édifice ».

Rôle de souscription volontaire. Annecy, 5 janvier 1866.

452 F en argent, 90 voitures de pierres (31,50 F), 143 journée d'hommes (214,50 F), 49 journées de bœufs (220,50 F).

23 novembre 1865. Lettre conjointe des deux maires au préfet, sur l'adjudication des travaux. Au dos, état du financement :

Accordé par l'Etat en 1861 : 800 F ; en 1864 : 2600 F

Voté par le conseil de Chainaz, 1er mars 1863 : 700 F ; par les Frasses : 350 F

Souscription volontaire des habitants, argent : 452 ; journées d'hommes, 214,50 ; voitures de pierres, 31,50.

Total : 5768,50 F.

Souscription recueillie par le curé : 2000 F, 100 F, 10 F. Reçu du cardinal-archevêque : 50 F.

Souscription : 500 F.

TOTAL : 8428,50 F

Déficit : 117,58 F, auquel si besoin le curé suppléera.

Illustrations



Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.

Phot. Thierry Leroy

IVR84_20177400809NUCAQ



Vue d'ensemble depuis le sud-est.

Phot. Thierry Leroy

IVR84_20177400806NUCAQ



Porte du transept sud.

Phot. Caroline Guibaud

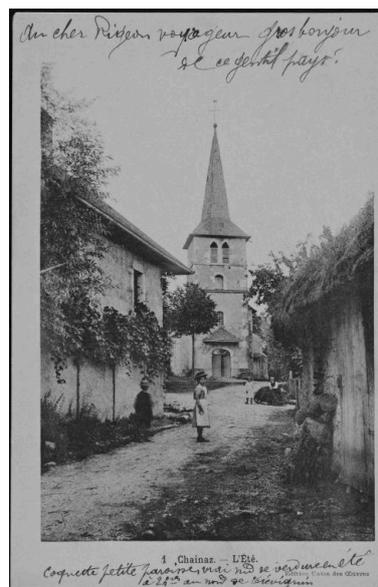
IVR84_20197400542NUCA



Vue d'ensemble
intérieure vers le chœur.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177400321NUCAQ



Vue d'ensemble
intérieure vers l'entrée.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177400326NUCAQ



1 Chainaz.-L'Eté. Editions Union
des Œuvres (carte postale),
datée 1919 (AP Payet-David).
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20177400358NUCB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Chainaz-les-Frasses (IA74002479) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Oeuvre(s) contenue(s) :

Le mobilier de l'église Notre-Dame de la Visitation (IM74000564) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Calice (IM74000803) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Calice et patène (IM74000802) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Calice et patène (IM74000801) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Calice et patène (IM74000570) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Ciboire (IM74000805) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Ciboire (IM74000804) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Ensemble de deux reliquaires des saints Pierre, Paul, François de Sales, Venant et Maurice. (IM74000809) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Ensemble de trois tableaux : saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal et la Visitation (IM74000568) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Ostensoir (IM74000806) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Ostensoir (IM74000807) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Patène (IM74000808) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses

Peinture monumentale : la Visitation ; la visite pastorale de François de Sales à Chainaz (IM74000565) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Statue : saint Joseph (IM74000569) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Statue : Vierge à l'Enfant (IM74000566) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Statue : Vierge à l'Enfant (IM74000567) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz

Oeuvre(s) en rapport :

Village de Chainaz (IA74002618) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Chainaz-les-Frasses, Chainaz, les Folliet

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.

IVR84_20177400809NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-est.

IVR84_20177400806NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte du transept sud.

IVR84_20197400542NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2016

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble intérieure vers le chœur.

IVR84_20177400321NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

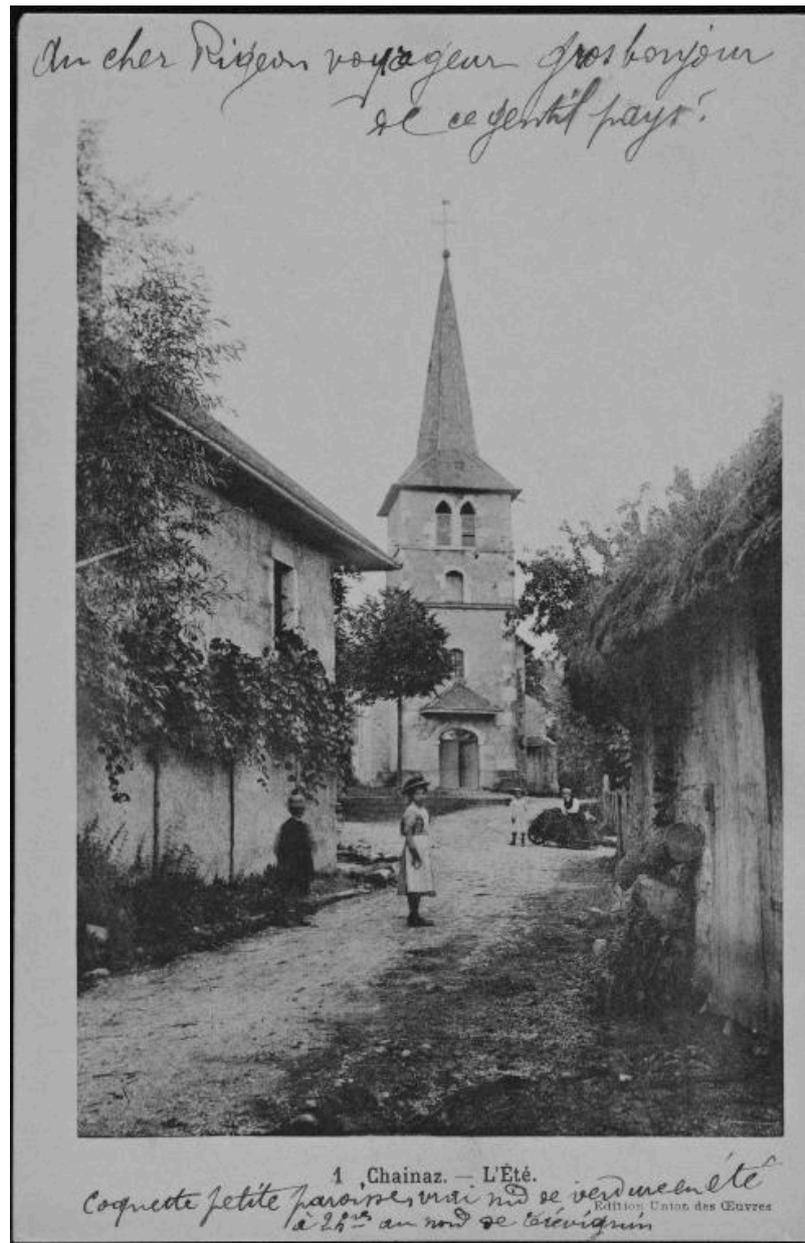


Vue d'ensemble intérieure vers l'entrée.

IVR84_20177400326NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 Chainaz.-L'Été. Editions Union des Œuvres (carte postale), datée 1919 (AP Payet-David).

Référence du document reproduit :

- **AP Payet-David 1 Chainaz.-L'Été / Editions Union des Œuvres. 1 impr. photoméc. (carte postale), noir et blanc. Datée 1919**
1 Chainaz.-L'Été / Editions Union des Œuvres. 1 impr. photoméc. (carte postale), noir et blanc. Datée 1919 au verso (AP Payet-David).
Collection particulière

IVR84_20177400358NUCB

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation